



4. Investir dans la cogénération de qualité permet aux incinérateurs d'obtenir des CV

La modification du mécanisme -telle qu'évoquée ci-dessus- serait dangereuse pour l'équilibre du marché et réduirait drastiquement la part du soutien affecté aux technologies les plus performantes en terme d'économie de CO₂ (en Flandres, où cette comptabilisation différenciée est d'application, plus de 300 000 CV sont octroyés chaque année aux centrales de co-combustion).

Car finalement, si les incinérateurs veulent des CV, libre à eux de consentir les investissements nécessaires pour économiser 10 % de CO₂ globalement, par exemple en investissant dans une cogénération présentant un rendement global de 70 % (rendement électrique de 25 % et rendement thermique de 45 %).

5. Trier et biométhaniser la part organique humide est la meilleure solution énergétique

La part organique des déchets ménagers trouve une réelle valorisation énergétique, non pas dans la combustion directe, mais bien dans la biométhanisation. A ce titre, citons le Mémoire sur les énergies renouvelables³ : «*La fraction renouvelable des déchets ménagers étant humide, les deux voies de valorisation énergétique sont la biométhanisation et la récupération des gaz de décharge. Par contre, dans le cas de l'incinération, la contribution énergétique de cette fraction organique humide est négligeable, voire négative - l'énergie nécessaire au séchage de la source étant plus importante que celle dégagée par sa combustion.* »

6. Produire moins de déchets est l'objectif recherché. Ne l'oublions pas!

Les déchets ménagers ne doivent pas être considérés comme une source de combustibles extensible à souhait. Une politique cohérente tant en matière énergétique et qu'environnementale doit avant tout viser à produire le moins de déchets possibles, à promouvoir le tri sélectif et, in fine, à valoriser énergétiquement la part résiduelle triée. ♦

MICHEL HUART

¹ Ce n'est pas aux consommateurs d'électricité de payer les coûts de l'élimination des déchets. Il s'agirait d'une distorsion du principe du pollueur-payeur.

² Calcul basé sur le Bilan Énergétique Wallon 2003 - Énergies Renouvelables (ICEDD). En 2003, les quatre unités d'incinération enregistrées EMAS en Wallonie ont produit 204,3 GWh (électricité nette). Si l'on applique un taux de 1 à 10 %, cette production générerait de 2 000 à 20 000 CV.

³ Ce document a été soumis aux différentes forces politiques par l'APERe, EDORA, Belsolar et ValBiom en avril 2004. Il est téléchargeable sur le site www.apere.org.

D'après la législation européenne (Directive 2001/77/CE), seule la fraction biodégradable des déchets municipaux est considérée comme source d'énergie renouvelable. Les déchets ménagers contiennent par ailleurs une bonne part de produits pétroliers tels que les plastiques et d'autres matières synthétiques.

L'incinération des déchets ménagers n'est pas une énergie renouvelable *stricto sensu*, mais uniquement une valorisation énergétique d'un traitement industriel d'élimination de déchets - renouvelables ou non.

MANGEZ DES FRUITS ET LEGUMES DE SAISON POUR UN PANIER ECOLOGIQUE... ET BON !

Une bonne salade de tomates au mois de décembre, quelques chicons en plein été... Nous sommes nombreux à manger n'importe quoi n'importe quand... Les étals de nos marchés et de nos supermarchés nous offrant quasi en permanence les mêmes fruits et légumes, nos notions de «*quoi pousse quand*» sont souvent très floues. Ce qui n'est pas sans conséquence. Sur nos agriculteurs, qui pour satisfaire une demande de plus en plus en décalage avec les saisons, font un usage abondant des serres en tous genres, consommatrices d'une énergie folle et polluantes. Sur nos marchands qui, pour les mêmes raisons, nous importent de l'autre bout de la terre des fruits et légumes, à grand renfort d'avions, de camions, et... de pollution. Jusqu'à atteindre parfois l'absurdité : où est l'écologie dans l'achat d'une tomate bio transportée sur des milliers de kilomètres ?

Au fil des saisons, le magazine *Imagine demain le monde* propose dans ses colonnes la liste - indicative - de nos achats maraîchers et fruitiers. De la terre au panier, avec un meilleur prix et un meilleur goût!

Extrait d'*Imagine demain le monde* n°51
www.imagine-magazine.com

Renouve se propose de relayer avec l'autorisation d'*Imagine demain le monde* cette excellente information. Rendez-vous dans nos prochains numéros !

